

Amiens, le 25 novembre 2020

Monsieur Jean-Quentin DELVAL  
Commissaire enquêteur

**Objet : enquête publique projet Rockwool commune de Courmelles et Ploisy (02)**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui :

- œuvrent à la connaissance de la biodiversité,
- agissent en protégeant des espèces ou milieux menacés,
- interviennent pour le respect de la réglementation,
- militent pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement,
- contribuent à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.

Picardie Nature est membre de France Nature Environnement et France Nature Environnement Hauts-de-France.

L'association régionale Picardie Nature est agréée pour la protection de la nature à l'échelle des Hauts de France. Elle contribue à l'observatoire régional de la biodiversité et dispose d'une base de données (clicnat.fr) comptant à ce jour environ, 1 600 000 données de la faune sauvage.

Dans ce cadre l'association fournit des synthèses à des bureau d'études pour des projets susceptibles d'avoir un impact sur certaines espèces.

Pour le projet Rockwool, nous avons fourni une synthèse concernant les populations de chiroptères au bureau d'études CERE, reprise dans l'étude d'impact. Néanmoins nous attirons votre attention sur les points suivants :

Plusieurs espèces de chauve-souris patrimoniales sont présentes dans un rayon de 5 km autour du projet industriel de Rockwool dont 5 espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore : Le Grand murin, le Grand rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Murin de Bechstein et le Murin à oreilles échancrées.

3 de ces espèces sont également menacées régionalement et inscrites dans la liste rouge des espèces menacées de Picardie : le Grand rhinolophe, le Grand murin et le Murin de Bechstein (Picardie nature, 2016).

Ces espèces sont présentes sur le territoire sur l'ensemble de leur cycle de vie et évoluent en fonction des saisons entre leurs sites d'hibernation, leurs sites d'estivage et leurs territoires de chasse. Les populations présentes dans ce secteur sont importantes avec près de 650 individus connus en hibernation.

À la belle saison, ces chauves-souris chassent et se déplacent le long de corridors boisés, haies et lisières forestières. Certaines espèces comme les Grand et Petit rhinolophe sont particulièrement dépendant de ces éléments structurant du paysage pour se déplacer. Les populations de ces deux espèces patrimoniales sont importantes dans le rayon de 5 km autour du projet, avec des effectifs importants : 200 Grands rhinolophes et 360 Petits rhinolophes en effectifs maximum cumulés sur le secteur.

**Ce secteur présente donc un enjeu très fort pour le Grand rhinolophe classé Vulnérable en Picardie comme pour le Petit rhinolophe, bien qu'il ne soit « que » quasi-menacé en Picardie. Ce projet se trouve justement dans au cœur d'une des principales populations de Petit rhinolophe de Picardie et des Hauts-de-France.** Étant très peu mobile, y compris pour passer de ses gîtes d'hibernation à ses gîtes de reproduction, l'utilisation de ce secteur par l'espèce est sans doute très importante.

**En outre, ces 2 espèces ont également la caractéristique d'être fortement lucifuge et ne se déplacent que dans des corridors sombres non éclairés.** Or le projet industriel prévoit une activité de jour comme de nuit avec un éclairage du site de nuit. **Ces espèces sensibles n'ont pas ou peu été recherchées lors de l'étude écologique préalable durant laquelle une seule soirée d'écoute a été menée par le bureau d'étude CERE.**

Au regard des enjeux autour de ces 2 espèces sensibles et inscrites comme prioritaires dans le plan d'actions nationales en faveur des chiroptères, **un complément d'étude sur la fréquentation du site mais également des zones favorables alentours susceptibles d'être impactées par la pollution lumineuse du site est indispensable.** En effet il est très probable que le coteau boisé de Courmelle et sa lisière en bordure de plateau puissent être fréquenté par ces 2 espèces en chasse comme en transit saisonnier."

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.

Le Président  
Patrick THIERY

